L'honorable ministre dirait-il également si les pays membres se sont arrêtés sur un plan d'action précis orienté vers la réforme monétaire, ou s'ils préfèrent garder le dollar comme monnaie de réserve?

[Traduction]

L'hon. M. Sharp: Toute la question de la réforme monétaire internationale fait actuellement l'objet d'une étude diligente. Elle se fait sous les auspices du groupe des dix; je pense que ce groupe deviendra un groupe des vingt. Le Canada est un des pays qui espère que les consultations seront couronnées de succès.

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE BOURASSA—L'AIDE AUX INDIENS OPPOSÉS AU PROJET

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Dernièrement, on annonçait que l'honorable ministre rencontrerait le premier ministre du Québec au sujet des revendications des Indiens de la baie James. On a appris par la suite que cette rencontre était remise à plus tard. L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre quand il a l'intention de rencontrer le premier ministre du Québec, et quel est le sujet principal qu'il aura à discuter pour défendre les intérêts des Indiens de la baie James?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de m'entretenir, lundi, avec le premier ministre du Québec, M. Bourassa. Il m'a expliqué qu'il devait remettre la réunion à plus tard. Je ne sais pas si la nouvelle réunion aura lieu vendredi ou la semaine prochaine. Nous avons pu discuter par téléphone de son projet de commencer immédiatement les travaux seulement dans la région de la Grande-Rivière, ce qui va effectivement réduire le nombre des Indiens touchés. J'espère que nous discuterons de ce problème et de toute la situation des Indiens de la baie James à la prochaine réunion qui aura lieu vendredi ou au début de la semaine prochaine.

• (1430)

L'hon. M. Asselin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

A la lumière des pourparlers avec le premier ministre du Québec, y a-t-il une indication que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien retirera son appui aux Indiens, alors qu'ils veulent porter cette cause en appel devant les tribunaux?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, il n'y a aucune indication en ce sens. J'ai dit que j'aiderais les Indiens en toutes circonstances, parce que c'est mon devoir de le faire, mais je suis heureux de reconnaître, à ce moment-ci, que le fait que le gouvernement du Québec ait décidé de commencer les travaux seulement dans la région de la Grande-Rivière n'affectera seulement qu'un tiers de tous les Indiens en cause.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

[M. Latulippe.]

LES DROITS DES AUTOCHTONES DES T. N.-O. ET LE PROJET D'AUTOROUTE DU MACKENZIE

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Le ministre négocie-t-il avec la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest au sujet des droits des populations autochtones, principalement en ce qui concerne le projet de construction de l'autoroute et leur a-t-il proposé un montant en espèces de l'ordre de 42 millions de dollars disons?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion, au mois de janvier, de rencontrer les représentants de l'Association des Indiens des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons discuté de ce problème. Je leur ai dit que la politique du gouvernement visait à respecter les traités, et que si les Indiens voulaient choisir leurs terres, nous avions l'intention de respecter les traités. Jusqu'ici les Indiens n'ont pas jugé bon de procéder de cette manière. Comme le chef de l'opposition, j'ai lu les journaux de ce matin, mais je n'ai pas encore reçu de communication officielle de M. Wahshee.

T. N.-O. ET YUKON—L'INDEMNISATION DES AUTOCHTONES POUR LA PERTE DE CERTAINS DROITS

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre a-t-il fait une offre en argent à la Fraternité des Indiens du Yukon ou à celle des Territoires du Nord-Ouest pour la perte des droits des autochtones et l'abolition des traités 8 et 11?

[Francais]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Non. monsieur l'Orateur.

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—LA COLLABORATION ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

J'aimerais demander à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'il peut assurer la Chambre que son ministère fournira toute la collaboration possible au Québec pour la réalisation du projet de la baje James?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, ma responsabilité concerne les Indiens qui vivent dans la région de la baie James, et je les ai assurés que je ferais tout pour les aider de façon qu'ils retirent le maximum possible du développement de la baie James, sans pour autant être trop touchés dans leur mode de vie habituel.